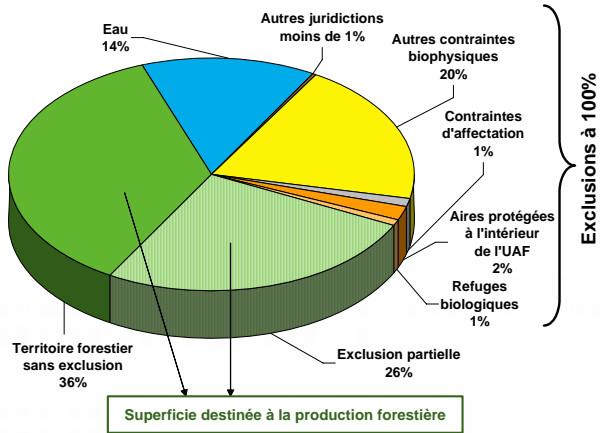




1 - DESCRIPTION DU TERRITOIRE

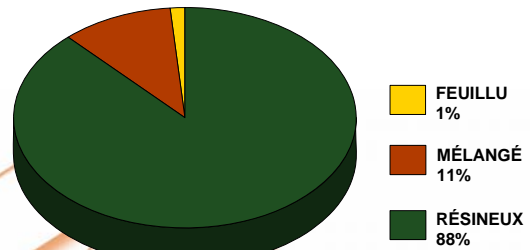
Portrait global

Superficie¹ : 359 240 hectares

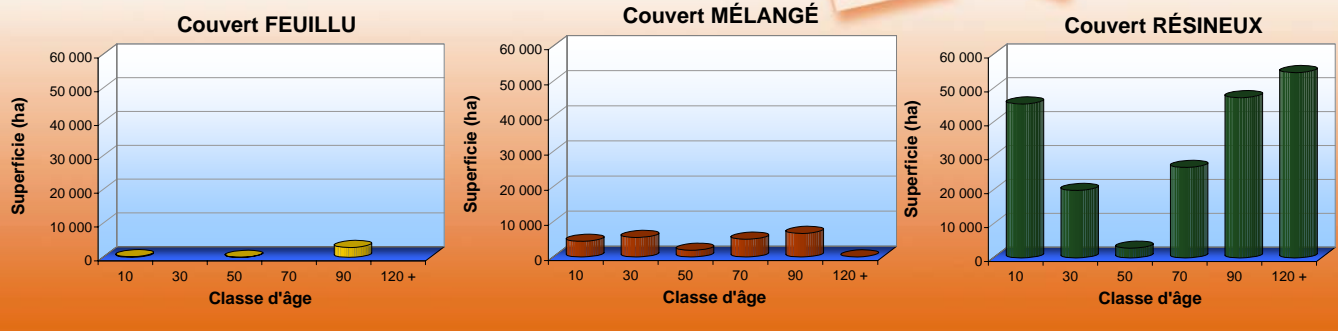


Portrait du territoire destiné à la production forestière

Types de couvert
Superficie² : 223 628 hectares



Types de couvert et classes d'âge



¹ superficie brute sans réduction ² superficie nette après réduction

2 - POSSIBILITÉ FORESTIÈRE

Calcul de possibilité forestière		Possibilité par essence ou groupe d'essences (m ³ /an)			
		Rendement soutenu (150 ans)			
		SEPM ¹	Peupliers	Bouleau à papier	Total
A	2000-2008	225 500	18 200	5 500	249 200
B	Forestier en chef 2008-2013	216 200	39 400	8 900	264 500
	Variation (B-A)	-9 300	21 200	3 400	15 300
	Variation (%)	-4,1%	116,5%	61,8%	6,1%
A	Possibilités 2000-2008, sans les réductions pour la limite nordique et les aires protégées annoncées après le 31 mars 2000.				
B	Possibilités 2008-2013, suite à la reprise des calculs avec le logiciel "Spatial/Woodstock-Stanley".				

¹ sapin, épinettes, pin gris et mélèze

Provenance des volumes	Superficie annuelle	Récolte maximale annuelle	
	ha	m ³	%
Bandes riveraines	42	2 581	1,0%
Séparateurs de coupe	0	0	0,0%
Pentes fortes (31 à 40 %)	10	1 244	0,5%
Habitats fauniques	N/A	N/A	N/A
Encadrements visuels	97	11 931	4,5%
Territoires à multiples usages	N/A	N/A	N/A
Forêts morcelées (peuplements orphelins)	11	1 343	0,5%
Autres particularités régionales ou locales	127	15 542	5,9%
Sous-total des contraintes opérationnelles²	287	32 642	12,3%
Sous-total sans contrainte opérationnelle²	1 888	231 858	87,7%
Total	2 174	264 500	100,0%

² Pour plus d'information sur les contraintes opérationnelles, voir la fiche thématique « Possibilité forestière ».



3 - EXIGENCES GÉNÉRALES

Cette section présente les interventions forestières à réaliser afin de rencontrer les hypothèses de la stratégie d'aménagement forestier retenue. Veuillez noter que les particularités reliées à l'entente « Paix des Braves » ont été considérées. Pour des explications détaillées, veuillez consulter les fiches thématiques « Exigences générales » et « Particularités de l'entente « Paix des Braves » ».

Synthèse des traitements sylvicoles prévus		Superficie ²
		ha/an
Avec récolte	CPRS, CPHRS, CPPTM ¹	544
	Coupe mosaïque - 3 mètres ³	1 120
	Coupe mosaïque - 7 mètres ³	511
	Éclaircie commerciale	0
Sans récolte	Plantation, regarni, ensemencement	441
	Éclaircie pré-commerciale	791

¹ Coupe avec protection de la régénération et des sols, coupe avec protection de la haute régénération et des sols, coupe avec protection des petites tiges marchandes.

² Superficie annuelle prévue, à compter du 1er avril 2008.

³ Pour plus d'information sur les coupes mosaïques, voir la fiche thématique « Exigences générales ».

4 - PARTICULARITÉS / COMMENTAIRES

Les peuplements destinés à la production résineuse occupent plus de 95% de la superficie productive.

La portion nord de l'unité d'aménagement forestier est difficilement accessible. Les opérations forestières se réalisent presque exclusivement l'hiver.

Le projet de parc Assinica est exclu du territoire destiné à la production forestière couverte par cette unité d'aménagement forestier. Le périmètre du projet correspond à la proposition du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) en novembre 2006.

Les dépôts argileux sont omniprésents dans l'unité d'aménagement forestier, ce qui se traduit par un envahissement des secteurs récoltés par les peupliers.

5 - SIGNATURE

Le calcul de la possibilité forestière de ce territoire a été réalisé et validé selon un processus rigoureux, sous ma supervision et conformément à mes instructions. Les résultats reflètent les faits et les informations portés à ma connaissance. Par conséquent, en vertu des pouvoirs qui me sont confiés par la législation, je détermine la possibilité de ce territoire aux niveaux et conditions des présentes.

Pierre Levac, ing. f., M. Sc.
 Forestier en chef
 Le 12 mai 2008

